



# TRAIT D'UNION

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE D'ESBLY



## ACTUALITÉS MUNICIPALES



### RECENSEMENT DE LA POPULATION

**Populations légales en vigueur  
à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013  
Commune d'Esblly**

**Population municipale : 5 759**  
**Population comptée à part : 58**  
**Population totale : 5 817**

#### Définition des catégories de la population :

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement individuel ou collectif.

La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

- les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune.
- Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune ; la communauté faisant partie de la liste suivante : services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ; communautés religieuses ; casernes ou établissements militaires.
- Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études.

- Les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune au sens de la Loi du 3 janvier 1969 et non recensées dans la commune.

La **population totale** est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.



### CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES

Les enfants sont invités à découvrir les œufs en chocolat dissimulés et à participer aux surprises proposées par des bénévoles et les animateurs de l'Accueil de Loisirs.

Rendez-vous sur le **parvis de la mairie (pour les maternels)** et à l'**Accueil de Loisirs (pour les élémentaires)** le :



**Dimanche**  
**31 mars 2013**  
**de 10h à 12h**



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, Esbly  
a intégré la Communauté de  
Communes du Pays Créçois.



Le Budget 2013 a été présenté et voté lors du Conseil municipal du 31 janvier dernier.

Le détail est consultable sur le site internet de la ville : [www.esbly.org](http://www.esbly.org)

#### Permanence GRATUITE

d'un urbaniste-conseil  
le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois  
de 9h30 à 12h

#### Dans ce numéro :

ACTUALITÉS MUNICIPALES	1
NOUVELLE PROCÉDURE	2
POLICE MUNICIPALE	2
* Bilan 2012	
TRI DES DÉCHETS	3
* Tri sélectif	
* Kangourous	
CIVISME	4
* Déjections canines	
T.N.T	4
* Nouvelles chaînes	
DON DU SANG	4
BIENVENUE	4
AGENDA	4



web

#### MAIRIE D'ESBLY

7, rue Victor HUGO  
CS 90184  
77450 ESBLY  
☎ 01 64 63 44 00  
Fax 01 64 63 12 11  
Courriel :  
[ville.esbly@mairie-esbly.fr](mailto:ville.esbly@mairie-esbly.fr)

Accueil en Mairie :  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et  
de 13h30 à 16h45

Le samedi de 8h30 à 12h :  
Permanence état civil

Trait d'union est un bulletin municipal  
bimestriel réalisé par la Mairie d'ESBLY

Directrice de publication : Valérie POTTIEZ-HUSSON

Conception et réalisation :  
Nang CAGNAT, Daniel DUPLESSY, Juliette DEFOY, Marie ELINEAU  
et Fabrice JOBARD

# NOUVELLE PROCEDURE !

Inscriptions  
en ligne

## ACCUEIL DE LOISIRS ET RESTAURANTS SCOLAIRES NOUVELLE PROCEDURE D'INSCRIPTION

Depuis le 3 décembre 2012, pour inscrire votre (vos) enfant (s) pour la restauration scolaire, l'accueil post-scolaire et l'accueil de loisirs, vous avez le choix entre la formule classique de remise de bordereaux en mairie et l'inscription par internet.

**Pour utiliser cette nouvelle procédure vous devez vous procurer au préalable un identifiant et un mot de passe par mail à l'adresse : [centre-de-loisirs9@wanadoo.fr](mailto:centre-de-loisirs9@wanadoo.fr)**

Vous accéderez ensuite au formulaire :

- Par le lien direct fourni sur le site internet de la ville d'Esbly : [www.esbly.org](http://www.esbly.org)  
⇒ Rubrique « Enfance, jeunesse » puis « Restaurant scolaire / Accueil de Loisirs »
- Ou directement à l'adresse : <http://harmonie.ecolesoft.net/portail/>

**En cas de problème  
contacter l'Accueil de Loisirs au 01.60.04.83.65**

*La formule par remise de bordereaux en mairie reste inchangée.*



# POLICE MUNICIPALE

## BILAN 2012



Deux policiers municipaux et un agent de surveillance de la voie publique (ASVP) constituent l'équipe de police municipale qui assure les missions de sûreté, sécurité et salubrité publique que lui confie le maire d'Esbly.

Les principales attributions des policiers municipaux concernent :

- La sécurité des enfants aux abords des écoles ;
- La lutte contre les nuisances ;
- La surveillance des bâtiments communaux ;
- L'application des arrêtés du maire ;
- Le contrôle du respect des règles d'urbanisme ;
- La police funéraire ;
- Le respect du code de la route et le contrôle du stationnement.

Sur ce dernier point, essentiel pour la qualité de vie des Esblygeois, la police municipale présente ses chiffres annuels :

Au cours de l'année 2012 :

- \* **2889** procès-verbaux (P.V) ont été dressés par la police municipale dont :
  - **2404** pour défaut de disque de stationnement en zone bleue ou défaut d'affichage du ticket en zone payante.
  - **387** pour stationnement gênant.
  - **8** pour stationnement sur emplacement réservé aux G.I.G - G.I.C.
- \* **18** demandes d'enlèvement de véhicules.

### Rappel :

*Le produit des P.V n'entre pas dans les caisses de la commune mais dans celles du Trésor Public de l'Etat.*

*L'objectif de la mairie n'est pas de pénaliser les automobilistes mais, au contraire, de lutter contre les voitures-ventouses et de permettre à TOUS de pouvoir stationner en facilitant les rotations.*

# TRI DES DÉCHETS

## TRI SELECTIF (Bacs bleus)

Les bennes de collecte sélective de chaque commune sont caractérisées une fois par an. La caractérisation consiste à analyser un échantillon de collecte sélective afin d'identifier les différentes familles d'emballages composant l'échantillon ainsi que les éléments indésirables ou « refus », **ce qui représente actuellement 25% de tris refusés.**

Suite aux résultats obtenus des caractérisations des bennes de collecte sélective sur notre commune au cours du deuxième semestre 2012, il s'avère que les « indésirables » mentionnés sont essentiellement des plastiques dus à la confusion entre les plastiques réutilisables (bouteilles, flacons...) et ceux qui ne le sont pas (films plastiques, barquettes..)

Par conséquent et de manière à améliorer la qualité de la collecte sélective qui :

- ⇒ détermine les soutiens financiers qui nous sont reversés,
- ⇒ permet de faire des économies non négligeables qui peuvent être réalisées en évitant l'incinération des déchets,
- ⇒ réduit nos déchets,

vous trouverez ci-dessous la liste des emballages **À NE PAS METTRE** dans la poubelle bleue :

### Plastiques :

- Sacs et films plastique (emballage des revues, sacs fournis par les commerçants)
- Petits emballages en plastique ou en polystyrène (emballage de charcuterie, fruits et légumes, pots de yaourt et de crème fraîche)

### Cartons déjà recyclés :

- Les rouleaux vides des essuie-tout et du papier toilette,
- Boîtes à œufs en carton et en plastique

### Autres :

- Polystyrène
- Couches-culottes
- Barquettes en carton salies
- Boîtes de conserve contenant des restes



## KANGOUROUS (Collectés par SITA)

Les « Kangourous » sont des véhicules de collecte des déchets non assimilables aux ordures ménagères présentant un caractère toxique ou dangereux reconnu.

Ce service est gracieusement mis, par la mairie, à la disposition des esblygeois. Vous êtes invités à venir y déposer vos produits toxiques usagés. Ils seront ensuite triés puis recyclés ou éliminés dans des centres spécialisés.

- **Déchets acceptés :** Peintures, colles, vernis, solvants, huiles, batteries, piles bâtons, piles boutons, acides, aérosols, produits photos, antigel, mercure, tubes néon, ampoules, produits de laboratoire, cosmétiques, produits d'entretien, phytosanitaires, radiographies.
- **Déchets refusés :** extincteurs, bouteilles de gaz, pneus, produits radioactifs, amiante, médicaments.



**Attention !**  
Le camion de collecte est garé dorénavant sur le parvis de la mairie

### Calendrier 2013 - collecte de 9h30 à 12h

samedi 23 février/samedi 30 mars/  
samedi 20 avril/samedi 25 mai/  
samedi 29 juin/samedi 20 juillet/  
samedi 28 septembre/samedi 19 octobre/  
samedi 30 novembre/samedi 28 décembre

**- Pas de ramassage en août -**

Un geste simple pour préserver nos trottoirs et espaces verts



## DÉJECTIONS CANINES

Des distributeurs de sacs pour les déjections canines sont à la disposition des propriétaires de chiens

Merci !

- Rue de l'Harmonie,
- Angle de la rue des Loges et avenue de la République,
- Rue des Vignes,
- Angle de la rue du Parc et allée des Commerces,
- Angle de la rue du Général Leclerc et place de la Gare,
- Avenue de la Fontaine Douce.



## T.N.T

### NOUVELLES CHAÎNES

Depuis le 12 décembre dernier, de nouvelles modifications du réseau TNT ont été effectuées avec l'arrivée de 6 nouvelles chaînes en haute définition.

Si vous rencontrez des difficultés pour recevoir ces nouvelles chaînes, l'Agence Nationale des Fréquences a mis en place un numéro spécial destiné aux téléspectateurs :

☎ 0 970 818 818

Pour plus de renseignements :

[www.toutelatnt.fr](http://www.toutelatnt.fr) / [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

## DON DU SANG

Résultats de la collecte de sang du vendredi 11 janvier 2013



129 volontaires (109 prélevés)

7 nouveaux donneurs



**ÉQUILIBRE** - Salon de bien-être et de beauté -  
4, allée des commerces - Informations et rendez-vous  
au : ☎ 01.61.10.13.02

**PÉDICURE / PODOLOGUE** -

M. Benoît GARREC  
6 bis rue Léo Lagrange  
☎ 01.60.04.17.47 - 06.84.35.19.89



## AGENDA

Dimanche 10 février ———— 13h30  
*Loto du Comité des fêtes \**

Dimanche 17 février ———— 13h30  
*Loto de l'ECBM \**

Dimanche 24 février ———— 9h/19h  
*Salon du Club philatélique \**

Dimanche 3 mars ———— à partir de 7h  
*15 Km d'Esblly \**

Samedi 23 mars ———— à partir de 20h30  
*Soirée antillaise \**

Dimanche 31 mars ———— 10h/12h  
*Chasse aux œufs de Pâques*  
Salle du conseil, parvis de la mairie, accueil de loisirs

Vendredi 5 avril ———— 15h/20h  
*Don du sang \**

Samedi 6 avril ———— 8h/18h  
*Vide-greniers de l'école du centre \**

Dimanche 7 avril ———— 14h/16h  
*Parcours du Cœur*  
Parvis de la mairie

Samedi 13 avril ———— 18h  
*Concert annuel de l'école de musique \**

Dimanche 14 avril ———— 13h30  
*Loto du Comité des fêtes \**

RENSEIGNEMENTS :  
01 64 63 44 06 / 96

\* ESPACE J.-J. LITZLER (SALLE POLYVALENTE)